

L'Aide aux leçons dans les écoles de Blois



La Ville de Blois fait de la réussite éducative une de ses priorités.

Des ateliers d'aide aux leçons sont organisés dans les écoles élémentaires publiques, au maximum 2 fois par semaine.

L'objectif de ce dispositif est de proposer, par groupe de 15 enfants maximum, un temps d'aide aux leçons encadré par des enseignants (ou encadrants qualifiés) sur le temps de l'ALP.

Les ateliers ont lieu de 17h à 17h45

Année scolaire 2018-2019

Du 8 octobre au 14 juin

Les ateliers se déroulent sur 4 périodes :

Du 8 octobre au 21 décembre

Du 7 janvier au 8 février

Du 25 février au 5 avril

Du 23 avril au 14 juin

Chaque période commencée est due. Les annulations pour la ou les périodes suivantes doivent être adressées par écrit au Guichet Unique.

Organisation des ateliers par écoles :

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Bas-Rivière	en attente à ce jour			
Bel Air		☑	☑	
Bühler	en attente à ce jour			
Charcot	☑		☑	
Croix-Chevalier		☑	☑	
Foix		☑		
Foch	☑		☑	
Hautes-Saules		☑		☑
Jules Ferry		☑		☑
Mardelle	☑		☑	
M. Audoux	☑		☑	
Mirabeau	☑		☑	
Molière		☑	☑	
Parodi		☑		☑
Quinière	en attente à ce jour			
Raphaël Périé	☑		☑	
Sarrazines	☑		☑	
Tourville		☑	☑	
Victor Hugo	☑		☑	

Inscriptions à partir du 1^{er} octobre



Modalités d'inscription

Pour être inscrit à l'Aide aux leçons, votre enfant doit être préalablement inscrit à l'ALP.

Pour toute inscription :

renseignements sur votre Espace Famille

ou au Guichet Unique, 10 place saint Louis 41000 BLOIS ☎ 02 54 44 51 40

Les ateliers d'aide aux leçons sont facturés en supplément de l'ALP (selon votre quotient familial et le nombre de séances)

L'Aide aux leçons dans les écoles de Blois



La Ville de Blois fait de la réussite éducative une de ses priorités.

Des ateliers d'aide aux leçons sont organisés dans les écoles élémentaires publiques, au maximum 2 fois par semaine.

L'objectif de ce dispositif est de proposer, par groupe de 15 enfants maximum, un temps d'aide aux leçons encadré par des enseignants (ou encadrants qualifiés) sur le temps de l'ALP.

Les ateliers ont lieu de 17h à 17h45

Année scolaire 2018-2019

Du 8 octobre au 14 juin

Les ateliers se déroulent sur 4 périodes :

Du 8 octobre au 21 décembre

Du 7 janvier au 8 février

Du 25 février au 5 avril

Du 23 avril au 14 juin

Chaque période commencée est due. Les annulations pour la ou les périodes suivantes doivent être adressées par écrit au Guichet Unique.

Organisation des ateliers par écoles :

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Bas-Rivière	en attente à ce jour			
Bel Air		☑	☑	
Bühler	en attente à ce jour			
Charcot	☑		☑	
Croix-Chevalier		☑	☑	
Foix		☑		
Foch	☑		☑	
Hautes-Saules		☑		☑
Jules Ferry		☑		☑
Mardelle	☑		☑	
M. Audoux	☑		☑	
Mirabeau	☑		☑	
Molière		☑	☑	
Parodi		☑		☑
Quinière	en attente à ce jour			
Raphaël Périé	☑		☑	
Sarrazines	☑		☑	
Tourville		☑	☑	
Victor Hugo	☑		☑	

Inscriptions à partir du 1^{er} octobre



Modalités d'inscription

Pour être inscrit à l'Aide aux leçons, votre enfant doit être préalablement inscrit à l'ALP.

Pour toute inscription :

renseignements sur votre Espace Famille

ou au Guichet Unique, 10 place saint Louis 41000 BLOIS ☎ 02 54 44 51 40

Les ateliers d'aide aux leçons sont facturés en supplément de l'ALP (selon votre quotient familial et le nombre de séances)